

Personnel effectuant des travaux d'ordre électrique simple



Durée

14H (2 jours)



Lieu

Intra/ Inter



Groupe

De 1 à 10 personnes



Tarif

Sur devis

■ Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire.

■ Public concerné

- Personnes ayant des Capacités de compréhension des instructions de sécurité.
- Personnes connaissant les techniques de remplacement et de raccordement sur les installations.

■ Objectifs de la formation

A l'issue de la formation habilitation électrique, les stagiaires seront capables d'accomplir en sécurité des opérations spécifiques à proximité d'installations ou équipements électriques ou d'effectuer des opérations simples d'ordre électrique. En respect des normes en vigueur.

■ Compétences visées

- Maîtriser les dangers d'origine électrique.
- Protéger les personnes et les biens.
- Effectuer des opérations simples d'ordre électrique.

■ Méthodes pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas illustrés.
- Exercice d'application en respect de la norme NFC 19-510
- Etude de cas et exercices pratiques.
- Exposés par les apprenants, travail en groupe.

■ Moyens pédagogiques

- Support par vidéo projecteur, photos pour les analyses du risque électrique.
- Différents équipements de protection individuels et collectifs, platine d'exercices.
- QCM de validation de la partie théorique et grille de validation de la pratique.

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui, les Personnes en Situation de Handicap peuvent nous contacter en amont pour vérifier si des aménagements sont nécessaires en fonction des profils.

Personnel effectuant des travaux d'ordre électrique simple

■ Organisation de la formation / programme

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, alternatif et continu.
- Les dangers de l'électricité. Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
- Les textes réglementaires.
- Les classes de matériel et les indices de protection.
- Les EPI et EPC.
- Définition des symboles d'HABILITATION et les rôles de chacun (Exécutant B0-H0(V), Chargé d'intervention BS d'opération spécifique BE Manœuvre).
- Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
- Le titre d'habilitation.
- Les différents appareillages électriques BT.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
- Exercices pratiques sur platines ou en situation de travail sur site.

■ Modalités d'évaluation

QCM et analyse des pratiques permettant

- d'évaluer ses savoirs ;
- d'analyser son comportement dans le cadre du domaine d'activité attribué ;
- d'évaluer sa connaissance des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS et/ou de son poste de travail pour opérer en sécurité.

■ Sanction

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivré.

■ Modalités et délais d'accès

Formation en intra : dans vos locaux ou dans nos locaux, prévoir un délai de 15 jours avant la mise en place de la formation

■ Maintien et actualisation des compétences

Actualisation annuelle conseillée.

■ Qualification des formateurs

La formation est dispensée par un formateur ayant les compétences pédagogiques et techniques en électrotechnique ainsi qu'une connaissance approfondie de la norme NFC 18-510. Possédant une expérience professionnelle sur les ouvrages, les installations et équipements électriques.

✓ Programme conforme aux exigences du Code du Travail - Art.R4541-1 à R4541-10

Nous contacter



CROIX BLANCHE PREVENTION
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblanche prevention.com